

# AVIS DU CE SUR LE BILAN SOCIAL 2017

*« Proposition d'avis sur la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi des sociétés de l'UES*

**Concernant l'emploi :**

*Dans le cadre de la consultation 2018 sur la politique sociale, l'emploi et les conditions de travail des sociétés de l'UES, le Comité d'entreprise de l'UES JCDecaux constate l'érosion des effectifs globaux : les effectifs moyens tous contrats confondus passent de 3 259 salariés en 2015 à 3 212 en 2017.*

*Cette évolution couvre un phénomène grandissant de démissions des salariés en CDI : au sein de JCD France, les démissions s'élèvent en 2017 à 73 contre 35 en 2014 et 44 en 2015 ; au sein de JCD SA, elles sont au nombre de 30 en 2017 contre 9 en 2014 et 22 en 2015.*

*Dans les deux cas, les populations concernées par ces démissions sont en majorité des cadres.*

37



*L'inquiétude des élus est d'autant plus renforcée qu'une importante part des démissions a lieu durant les premières années d'ancienneté : au sein de JCD France, en 2017, près d'1 démission sur 2 a lieu au cours des 3 premières d'années d'ancienneté, et 1 démission sur 3 au sein de JCD SA.*

*Ce phénomène est aussi à considérer au regard de la transformation de la structure des effectifs en marche depuis plusieurs années : la population cadre au sein de JCD France progresse de 16 points entre 2014 et 2017 et la population des employés perd 8 points sur la même période.*

*Même constat au sein de JCD SA : les populations cadres progressent de 14 points tandis que les populations « employé » diminuent de 25 points.*

*Le renforcement de cette population se décline également dans la progression des effectifs des sites centraux : au sein de JCD France, les sites de Sainte-Apolline et Neuilly-sur-Seine cumulent à eux deux près de 60 ETP entre fin 2015 et 2017. Ce renforcement se traduit entre 2015 et 2017 notamment par l'augmentation (TOP 5) des métiers de Chefs de projets, consultants fonctionnels, chargés études marketing, chefs de publicité et préparateur au Bureau d'étude.*

*En revanche, les métiers en recul sont des métiers de l'exploitation : Afficheur confirmé, Agent d'entretien qualifié, Agent montage rénovation, Agent Technique Affichage Mobile, Chef d'équipe.*

*Plus globalement, malgré les glissements d'effectifs au sein des différentes directions de JCD France, on constate la baisse permanente du nombre de salariés au sein de la Direction de l'Exploitation et des Installations : 1 258 salariés tous contrats confondus au 31/12/17 contre 1 339 au 31/12/2014. La baisse des effectifs « opérationnels » est aussi favorisée par des départs à la retraite qui ne sont pas totalement remplacés. Entre 2015 et 2017, ce sont 87 départs à la retraite qui ne sont pas remplacés poste pour poste et sur le même site, avec des emplois en majorité tournés vers l'exploitation.*

*Dans un contexte de progression des effectifs, la structure des emplois de JCD SA est liée à une politique d'emploi de jeunes cadres en 2017 : en moyenne l'embauche se fait à l'âge de 31 ans dans la société JCD SA. Plus particulièrement, le site de Neuilly-sur-Seine embauche en moyenne même à 27 ans chez JCD France et 29,8 ans chez JCD SA.*

*Les élus affirment la nécessité de déployer des mesures fortes pour freiner le phénomène de départs des nouveaux arrivants dans un marché en tension ou les profils digitaux sont recherchés. Ces mesures devront s'inscrire dans une projection précise des besoins en ressources projetés à 3 ans par la direction au travers d'un accord GPEC toujours absent à ce jour. Cet accord est d'autant plus urgent que 20 % des effectifs en 2017 ont 55 ans et plus et que plus de 40 salariés en moyenne partent en retraite chaque année depuis 2014.*

**Concernant le recours au personnel extérieur :**

*Les élus constatent la hausse globale des coûts de la sous-traitance entre 2015 et 2017 : chez JCD SA 30,3 millions d'euros en 2017 contre 26,8 millions d'euros en 2015 et chez JCD France : 44,3 millions d'euros en 2017 contre 40,7 millions d'euros en 2015.*

*La sous-traitance informatique est essentiellement concentrée chez JCD SA (28M€ en 2017 chez JCD SA contre 25,5 millions d'euros en 2015 ; et 7,5 millions d'euros en 2017 chez JCD France contre 0 en 2015) et traduit l'incapacité de la Direction à recruter, maintenir et fidéliser des profils digitaux en vue de déployer la mutation du groupe vers le digital. En outre, au sein de*



*l'UES, à fin 2018, 1/3 des postes CDI ouverts à l'embauche sont des emplois « digitaux » ce qui amène à une hausse des coûts de sous-traitance informatique prévus à fin 2018.*

*En ce qui concerne la sous-traitance technique, la Direction reconnaît vouloir sous-traiter l'ensemble des activités liées à l'affichage colle. Mais malgré les informations transmises relatives à l'affichage Mobilier Urbain (2 % du parc serait sous-traité en 2017, contre 4 % en 2014, selon le tableau de bord détaillé page 80 du pré rapport de l'expert-comptable mandaté dans le cadre de la consultation sur les orientations stratégiques 2018), certaines régions affichent un coût important de sous-traitance Affichage Mobilier Urbain :*

- *IDF Paris : 602 000 euros en 2017 contre 423 000 euros en 2016*
- *PACA : 630 000 euros en 2017 contre 624 000 euros en 2016*
- *Aquitaine : 298 000 euros en 2017 contre 305 000 euros en 2016*
- *Rhône Alpes : 276 000 euros en 2017 contre 222 000 euros en 2016*

*Les élus s'étonnent de ces coûts et de leurs évolutions alors que les tableaux de bords communiqués relatifs notamment à PACA et IDF Paris présentent un % de sous-traitance affichage MU nul ou quasi nul.*

*Le Comité exige par conséquent que toute la lumière soit faite sur le recours réel à la sous-traitance et qu'un pilotage financier et opérationnel soit mis en place sans délai en concertation.*

#### **Concernant la politique de rémunération,**

*Le Comité note le caractère partiel des informations transmises à l'expert dans le cadre de sa mission. Les analyses de la politique de rémunérations sont restreintes à un panel non exhaustif de salariés qui restent à compléter dans les meilleurs délais.*

*Sur la base des extraits transmis par la Direction, il apparaît néanmoins que l'ensemble de la masse salariale brute progresse entre 2017 soit 130 800 euros contre 127 000 euros en 2015 alors que les effectifs moyens diminuent. Les élus soulignent en effet les conséquences d'un recrutement important de population cadre sur la période alors que les effectifs employés diminuent.*

*Par ailleurs les salaires de base (salaires bruts de base du mois de décembre) progressent en moyenne de 1,3 % au sein de JCD France et 3 % au sein de JCD SA entre 2016 et 2017, et ce dans un contexte où les augmentations générales (NAO) sont diminuées chaque année entre 2014 (1 %) et 2018 (0,7 %). Ces hausses sont aussi le fruit du CICE dont le taux est passé de 6 % en 2016 à 7 % en 2017, pour un montant de 4,9 millions d'euros en 2017 contre 4 millions d'euros en 2016 et couvrent également des dispersions fortes en termes d'augmentation selon les catégories et selon les âges et ancienneté au sein d'un même coefficient en 2017.*

*Cette déclaration vaut avis du Comité d'entreprise. »*

*Le CE approuve cet avis à la majorité par 11 voix favorables et 2 abstentions.*